



Ian Carrick/COPE

Le Guardians Institute of Orthopaedics de Kandahar (Afghanistan) offre un ensemble complet de services aux victimes des mines, dont un grand nombre doivent subir plus d'une amputation.

Des progrès importants ont été réalisés depuis un an dans le cadre des efforts visant à offrir des secours plus nombreux et plus efficaces aux victimes des mines. Grâce aux travaux du Comité permanent d'experts en aide aux victimes, en réintégration sociale et économique et en sensibilisation aux mines, créé en mai 1999 par les parties à la Convention d'Ottawa, on a pu élaborer des pratiques plus efficaces pour répondre aux besoins des victimes. Des initiatives comme le guide de la CIMT pour le traitement et la réadaptation des survivants (*Guidelines for the Care and Rehabilitation of Survivors*) et le guide de l'organisation Médecins pour les droits de l'homme destiné à aider les gouvernements et les ONG à recueillir des données (*Measuring Landmine Incidents and Injuries and the Capacity to Provide Care*) sont des outils qui permettent d'offrir de meilleurs services aux victimes.

(Ci-contre) Il faudra remplacer la prothèse de cette jeune Mozambicaine à plusieurs reprises au cours de sa croissance.

On sait aujourd'hui que l'aide aux victimes englobe un large éventail d'activités : soins pré-hospitaliers et hospitaliers, rééducation physique et réadaptation psychologique, réintégration sociale et économique, mise en place de politiques visant les personnes handicapées, collecte de données, recherches sur la santé et aide sociale. À cet éventail correspond un ensemble de programmes réalisés par un grand nombre d'intervenants. Ce sont là les principes qui guident l'aide apportée par le Canada aux survivants des mines et aux personnes qui les entourent.

Afghanistan

L'Afghanistan est l'un des pays les plus touchés par le fléau des mines terrestres. Si le nombre de nouveaux incidents continue de baisser, des milliers de victimes ont néanmoins besoin de services. En 1999-2000, l'ACDI a, dans le cadre de son Programme des institutions multilatérales, versé 300 000 dollars au PNUD en faveur du Programme d'ensemble en faveur des Afghans handicapés afin de favoriser le développement à l'échelle locale des ressources nécessaires